



REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Economie et du Plan



Haut Commissariat National de Déminage (HCND)

Centre National de Déminage (CND)

Présentation de l'Assistance aux Victimes de Mines

par

M. Assane N'Guéadoum

Conseiller

Chargé du Plan Stratégique et des Opérations

Centre National de Déminage

Tchad – Repères



- ▶ Population 9 millions Superficie 1 284 000 km²
 - ▶ 1% vit sur 57% des terres désertiques,
 - ▶ 95 % vit sur 30 % du territoire
 - ▶ 10 % environ vit à N'djaména
- ▶ Alphabétisation
 - ▶ Taux d'analphabétisme de 55 % (femmes : 88 %)
 - ▶ Environ ¼ des filles scolarisées
- ▶ Eau et Santé
 - ▶ Accès à l'eau potable : 3 personnes sur 10
 - ▶ Accès aux services sanitaires de base : moins de 40 % de la population
- ▶ Réseau routier
 - ▶ 1100 Km de routes revêtues
- ▶ Pauvreté
 - ▶ Le pays est classé parmi les pays les plus pauvres (IDH)
- ▶ Économie - secteurs clés (hors pétrole) : coton, élevage et pêche
 - ▶ Secteur primaire : 40 % PIB - Fait vivre 80 % population
 - ▶ Secteur services : 37 % PIB - Moins 25 % actifs



Étude d'impact 1999 - 2001

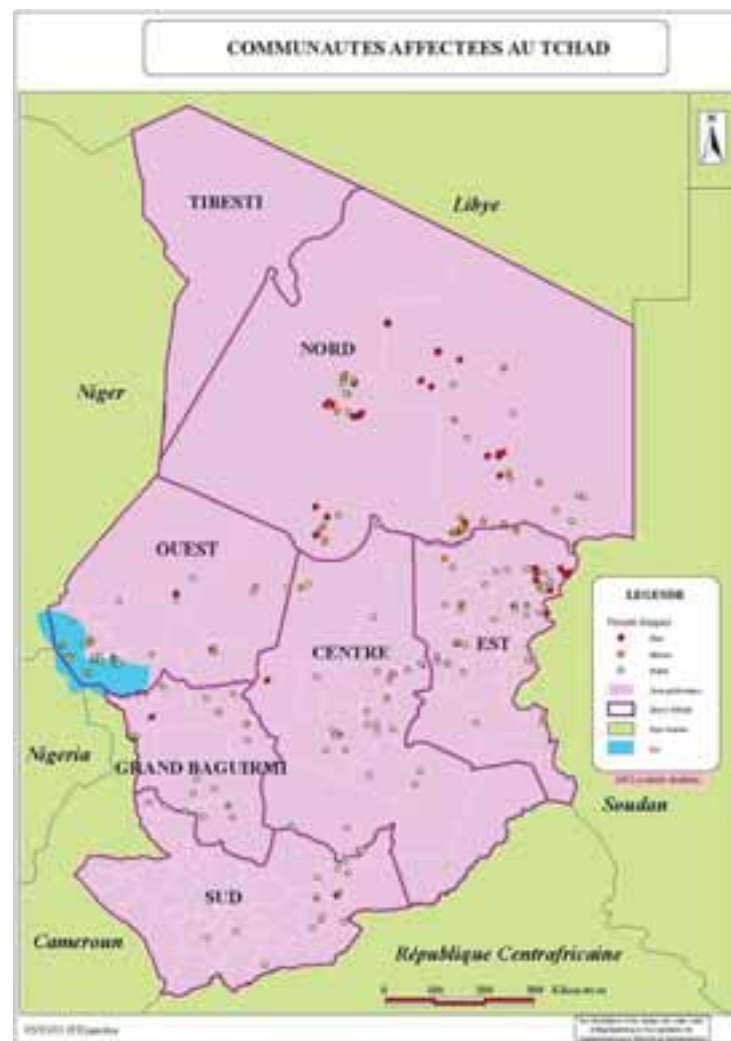


Tchad sans le

Tibesti

Populations affectées par région	
Région	# localités
Nord	91
Est	51
Centre	30
Ouest	29
Grand Baguirmi	28
Sud	20
TOTAL	249

Catégorie d'Impact	Population affectée
Fort	63 470
Moyen	66 925
Faible	154 040
TOTAL	284 435



Évolution de la situation



2006 140 Victimes
2007 188 Victimes
2008 114 Victimes



Victimes des mines et UXOs à fin Oct 2008



Victimes de mines	10
Victimes d 'UXOs	104
Victimes civiles	111
Victimes militaires	03
Décès	19
Blessés	95



Assistance aux victimes - Rôle du HCND



- ▶ Mobilisation des ressources destinées à l'Assistance
- ▶ Formation de l'équipe d'Assistance aux Victimes du HCND
- ▶ Formation du personnels médical opérationnel du HCND
- ▶ Formation de personnel médical venant de différentes associations
- ▶ Identification des besoins pour une prochaine intervention
- ▶ Financement d'un centre de réhabilitation à Abéché).
- ▶ Participation aux travaux de modification de la législation nationale.

Assistance aux victimes – Cadre légal



- ▶ Décret N°136/PR/PM/MASF/94, portant institution d'une journée National des personnes handicapées ;
- ▶ Arrêté N°377/MEN/DG/95, portant exonération des élèves et étudiants handicapés et des enfants des personnes handicapés des frais d'inscription et de scolarité ;
- ▶ Décret N°580/PR/PM/MASF/2000, portant création d'une direction de la réinsertion des personnes handicapées au Ministère des Affaires Sociales et de la Famille ;
- ▶ Décret N°498/PR/PM/MEP/07 du 28 juin 2007, portant réorganisation du HCND qui crée une Direction de la Sensibilisation et de l'Assistance aux Victimes des Mines ;
- ▶ Loi N°007/PR/2007 du 09 Mai 2007, portant Protection des Personnes Handicapées ;
- ▶ Application de la Loi N° 007/PR/2007 du 28 juin 2007 portant protection des personnes handicapées.



✓ D'autre part cet effort continu a été soutenu par l'adhésion du Tchad aux différentes résolutions, recommandations et Convention relatives à la protection et à la réinsertion des personnes handicapées dans la société, particulièrement le Plan d'Action Mondial adopté par la décennie des Nations Unies (1983-1992), les règles d'égalisations des chances des personnes handicapées (1993), et la décennie Africaine des personnes handicapées par l'OUA (2000-2009).

Relais et partenaires



Direction de la sensibilisation et
de l'Assistance aux victimes

Centre régionaux
Bardaï, Faya-Largeau, Fada, Abéché

Les relais

Autorités
administratives

Autorités
militaires

Autorités
traditionnelles

Autorités
religieuses

Hôpitaux

Centres de santé
Dispensaires

CICR

Croix Rouge
du Tchad

ONGs

Établissements
Scolaires

Médias

Etat des lieux



- ▶ Axes développés
 - ▶ Gratuité des soins
 - ▶ Accès aux services de réhabilitation
 - ▶ Soutien Psychologique
 - ▶ Partenaires
 - ▶ Les Ministères des Affaires Sociales et de la Santé
 - ▶ Le Ministère de l'Éducation Nationale
 - ▶ Le Ministère de la Fonction Publique et de l'emploi
 - ▶ Le CICR, ONGs et associations
 - ▶ Axes de développement
 - ▶ Élaboration d'une stratégie nationale et du Plan d'Action pour l'Assistance aux Victimes (appui ISU du CIDHG)
 - ▶ Renforcer la stratégie de partenariats.

Progrès



- ✓ Modestes,
- ✓ S'inscrivent dans un contexte d'absence de financement,
- ✓ Dépendaient du financement d'une étude permettant la réalisation d'une enquête puis l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action définissant des objectifs.

Plan de travail prévisionnel 2009



1- Mise en place d'une structure interministérielle comprenant des associations, ONG et organisations internationales concernées par l'Assistance aux Victimes de Mines.

2- Réactualisation des données sur les Victimes de Mines

3- Organisation d'un atelier pour analyser les données réactualisées en vue d'une ébauche d'un plan d'action.

4- Préparation et organisation d'un séminaire national pour examiner et valider le Plan d'action ainsi que l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources pour mettre en œuvre le Plan d'action.

La mise en œuvre de ce plan de travail dépend de la mobilisation des ressources.



Conclusion

L'assistance aux victimes demeure le point faible du programme de déminage humanitaire du Tchad faute de disposer de crédits suffisants.

L'assistance aux victimes se poursuivra après la disparition de la dernière mine.

La plupart des victimes qui sont des enfants, vont vivre longtemps avec leurs handicaps et demandent une aide durant le reste de leur vie...



Le Tchad pour sa part se soucie sérieusement de la prise en charge des victimes de mines. Il lance un appel à la communauté internationale de se joindre à lui dans ses efforts pour cette opération à visage humain afin que l'esprit d'humanisme qui anime notre Convention puisse être concrétisé de manière effective.





UNOPS 

United Nations Office for Project Services



Contacts

Centre National de Déminage

Box 3179 N'Djaména - Tchad

M. Mohammed Abdallah Kari

Coordonnateur du Centre National de Déminage

Email : mahamatkari2@hotmail.com

Tel. (235) 252 47 05 – Cell. (235) 995 6969

M. Assane Ngueadoum

Conseiller Technique Chargé du Plan Stratégique et des Opérations, Administrateur du Programme

Email : angueadoum@yahoo.fr

Tel. (235) 252 47 06 – Cell. (235) 628 99 04 / 995 9310 / 230 19 00

Mme Eva Faye

Conseiller en Développement Institutionnel

PNUD/UNOPS

E-mail : evaf@unops.org ou evafaye@free.fr

Cell. (235) 627 90 60 – (33) (0)6 66 41 24 88



Le Centre National de Déminage remercie l'ensemble de ses partenaires pour leur contribution à la lutte contre les mines au Tchad.

